



INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT  
DE NANTERRE

## FICHE DE RENSEIGNEMENT COUT DE SCOLARITE



RENTÉE SCOLAIRE JANVIER 2025

## COÛTS DE LA FORMATION EN CURSUS PARTIEL SELON LE DIPLOME DU CANDIDAT

Diplôme permettant la dispense	Coût employeur ou organisme	Coût autofinancement (financement personnel)
Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture (depuis 2006)	<b>3100 €</b>	<b>2296 €</b>
Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture (depuis 2021)	<b>2533 €</b>	<b>1876 €</b>
Baccalauréat ASSP* ( <i>financement par le Conseil Régional d'Ile-de-France possible, voir page suivante</i> )	<b>3894 €</b>	<b>2884 €</b>
Baccalauréat SAPAT* ( <i>financement par le Conseil Régional d'Ile-de-France possible, voir page suivante</i> )	<b>5405 €</b>	<b>4004 €</b>
Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles	<b>6275 €</b>	<b>4648 €</b>
Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social	<b>6464 €</b>	<b>4788 €</b>
Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (depuis 2016)	<b>5255 €</b>	<b>3892 €</b>
Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (depuis 2021)	<b>4725 €</b>	<b>3500 €</b>
Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale	<b>6200 €</b>	<b>4592 €</b>
Diplôme d'Etat Ambulancier	<b>6313 €</b>	<b>4676 €</b>

Le secrétariat peut vous délivrer un devis avec les blocs de compétences, notamment pour les candidats ASHQ ou agent de service et les candidats relevant de la VAE. Vous pouvez adresser un mail au [secretariat-ifsi@ch-nanterre.fr](mailto:secretariat-ifsi@ch-nanterre.fr)

**\*POUR LES CANDIDATS TITULAIRES DES DIPLOMES SUIVANTS :**

**Baccalauréat Professionnel ASSP  
ou  
Baccalauréat Professionnel SAPAT**

**Le coût de la formation peut être pris en charge par le Conseil Régional d'Ile-de-France si vous respectez l'un des critères suivants :**

Situation à l'entrée de Formation	Document à fournir
Les jeunes de moins de 26 ans <b>en poursuite d'études sans interruption</b> (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant)	Un certificat de scolarité en cours d'année
Les jeunes de moins de 26 ans <b>avec une interruption de scolarité moins de 2 ans</b> avant le démarrage de la formation	<b>Un certificat de scolarité moins de 2 ans</b> (année 2024 ou 2023).
Les jeunes dont le service civique s'est achevé <b>dans un délai d'un an avant l'entrée en formation</b>	Copie de la carte du service civique <b>datée pas au-delà de janvier 2024</b>
Les demandeurs d'emploi inscrits à <b>France Compétence Travail à l'entrée en formation</b> , dont le coût n'est pas pris en charge par Pôle emploi.	Attestation d'inscription avec le numéro d'identifiant et <b>la date d'inscription</b>
Les bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences)	Copie de l'attestation d'un PEC
Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)	Attestation de la Caisse d'Allocation Familiale

**DEPENSES A PREVOIR POUR LA FORMATION :**

- 4 tenues de stage et des chaussures blanches à semelles silencieuses à la charge de l'élève si elles ne sont pas prêtées par l'employeur : **108 €uros**
- Frais de fourniture et d'achat de livres (à prévoir)